

**COMPTE-RENDU PRESSE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU 9 décembre 2011
Compte-rendu**

Monsieur le Président accueille l'assemblée et les services du conseil général sollicités pour présenter la révision de la réglementation des boissements au niveau de la communauté de communes.

➤ **Finances et gestion du Personnel :**

- **Renouvellement du contrat de l'agent culturel pour 1 an,**

Le conseil communautaire souhaite renouveler le contrat de l'agent culturel pour un an à mi-temps.

- **Création d'un emploi d'agent social au service petite enfance sur 26 H,**

Le conseil décide de titulariser l'agent social de la halte-garderie.

- **Modification contrat à durée déterminée de l'agent remplaçant au portage de repas,**

Le conseil décide de passer le contrat à temps plein.

➤ **Service à la population :**

- **Participation frais de transport scolaire Lozérien,**

Les communes dans lesquelles sont domiciliés les élèves empruntant des transports scolaires journaliers et relevant de l'enseignement primaire devront participer au financement du ramassage.

3 élèves de la commune de Saint-Vénérand et 4 élèves de la commune de St Christophe d'Allier sont concernés par cette mesure, soit un montant de participation total de 1 260 €.

En contrepartie, par souci d'égalité avec les élèves domiciliés et scolarisés sur le territoire de la Communauté de communes, il sera demandé une participation aux familles concernées, à hauteur de 170 € pour l'année scolaire 2010/2011. Le conseil communautaire approuve et vote à l'unanimité

- **Evolution du Fonctionnement du Service Petite Enfance.**

A l'heure actuelle le multi accueil est un service utilisé de manière optimale par la population. Ce service accueille **31 enfants** de 6 mois à 5 ans pour une amplitude d'ouverture de 18h hebdomadaire avec un agrément de 9 places. De janvier 2011 à novembre 2011, 49 enfants ont fréquenté l'équipement et le taux de fréquentation est de 88%.

- Le multi accueil était ouvert 18h par semaine depuis janvier 2011

- A partir du 1^{er} janvier 2012, le service sera ouvert une matinée supplémentaire. De plus, les horaires des matinées seront ajustés pour optimiser la fréquentation. Ainsi, le service du multi accueil sera ouvert les mercredis de 8h15 à 18h15 et les lundis, jeudis et vendredis matins de 8h30 à 12 h 00. Le temps d'ouverture hebdomadaire sera donc de 20,5h.

Par contre, le service sera fermé une semaine supplémentaire en avril et, si les nouveaux horaires sont confirmés fin juillet, une semaine à la Toussaint.

Le conseil adopte ces nouveaux horaires.

- **Demande de subvention pour la réhabilitation du Moulas,**

Monsieur le délégué présente à l'assemblée l'étude de projet détaillant le programme de travaux à réaliser pour la réhabilitation et la valorisation du centre de stockage de déchets.

Le dossier de consultation des entreprises et le lancement de l'appel d'offres seront effectifs début 2012, dans l'attente de la notification des co financeurs. Le conseil communautaire délibère et vote à l'unanimité.

- **Validation d'appel d'offres par le groupement de commandes sur la valorisation des déchets,**

La communauté du Pays de Saugues appartient à un groupement de commandes avec la Communauté d'Agglomération du PUY-EN-VELAY, le SICTOM des Hauts du Forez et le SICTOM Emblavez – Meygal pour lancer un appel d'offres sur la valorisation et sur le traitement des ordures ménagères propres aux quatre collectivités sur la base d'une procédure de dialogue compétitif.

La procédure de dialogue compétitif, lancée le 10 janvier 2011, a permis de générer quatre candidatures :

A l'issue de deux phases de dialogue menées par le Président de la Communauté d'Agglomération

accompagné par un assistant à maîtrise d'ouvrage, la Société INDIGGO, les quatre candidats retenus ont remis une offre finale.

La commission d'appel d'offres du groupement réunie le 16 novembre 2011 a retenu :

Le Groupement d'entreprises : FIDEC, Zone artisanale, 43000 POLIGNAC – PRAXY Développement, 24, rue de Chambray, 37300 JOUE LES TOURS pour une durée d'exploitation de 15 ans.

Le conseil communautaire délibère et vote avec 30 POUR et 1 ABSTENTION.

➤ **Tourisme et culture :**

- **Adhésion de 2 communes de la Communauté de Communes du Brivadois au SMAT,**

Le Pays de Saugues doit se prononcer sur les adhésions des communes de Bournoncle-Saint-Pierre et Beaumont au SMAT et sur la représentation substitution de la communauté de communes du Brivadois corrélative. Le conseil accepte.

- **Demande de subvention pour l'entretien des PR (remise à niveau et sécurisation),**

Monsieur le Président informe le conseil que la délibération du 15 septembre 2010 stipulait la candidature du Pays de Saugues à une station Respirando.

Le conseil général a retenu la candidature du Pays de Saugues et souhaite l'élargir au pays du Langeadois pour créer une station de pleine nature du Haut-Allier Margeride.

Les activités de pleine nature sont ainsi soutenues financièrement notamment la randonnée pédestre disposant d'itinéraires petites randonnées « PR » et labellisées « PR Respirando ».

21 PR sont labellisables au Pays de Saugues et seront soumis à un nouveau balisage et une mise aux normes. Le conseil communautaire délibère et vote à l'unanimité.

- **Nouveau plan de financement fonds de concours pour l'espace culturel de Venteuges,**

Une délibération du cinq février 2010 stipulait l'attribution d'un fonds de concours d'un montant de 37 273 € pour la commune de Venteuges pour la réhabilitation d'un bâtiment communal en vue d'intégrer le réseau culturel de la Communauté de Communes du Pays de Saugues. Or, aujourd'hui le coût du projet de rénovation et de mises aux normes du bâtiment socioculturel de Venteuges s'élève à 450 000 € HT. Le conseil communautaire délibère et vote 15 CONTRE 3 ABSTENTIONS et 13 POUR.

➤ **Sports et vie associative :**

- **Tarifs 2012 au Hall des Sports,**

Monsieur le délégué propose au Conseil communautaire la grille tarifaire suivante :

➤ Hall des sports et vestiaires :

80 € pour une journée, 50 € pour la demi-journée

50 € la journée et 30 € la demi-journée pour les groupes d'enfants de moins de 13 ans.

➤ Salle de judo : 50 € par jour

➤ Salle de musculation : 90 € par personne par abonnement annuel.

40 € par personne par abonnement trimestriel.

Le conseil communautaire délibère et vote à l'unanimité.

➤ **Développement économique :**

- **Poursuite de la Mission Accueil d'Actifs pour 2012-2013,**

En 2009, notre territoire a été retenu lors de la première vague d'appel à projet Massif Central pour construire sa politique d'accueil d'actifs. Après 2 ans de fonctionnement, les premiers résultats relatifs à la construction et la promotion d'offres qualifiées, l'accueil et l'accompagnement des porteurs de projet et la mobilisation des acteurs sont visibles. Aujourd'hui, le Pays souhaite amplifier sa politique d'accueil selon les 3 conditions de réussite d'une démarche de ce type : l'activité, la réceptivité et l'habitabilité. Pour ce faire, le SYDEC Allier Allagnon a répondu, pour le compte des parties signataires, à l'appel à projet lancé en août 2011 par la DIACT Massif Central « Politiques d'accueil de nouvelles populations, création d'activités économiques et d'entreprises ».

La décision d'attribution d'aide au titre des crédits Massif Central 2007-2013 va être prise suite à l'examen du dossier de candidature à l'appel à projet au Comité de Programmation en mars 2012. Il conviendrait de poursuivre la mission accueil d'actifs pour 2012-2013 et de répondre collégialement sous forme de convention de partenariat, à l'appel à projet de la DIACT Massif central avec le SYDEC, le SECCOM et la communauté de communes de Paulhaguet. Le conseil communautaire délibère et vote à l'unanimité.

La séance est levée à 1 heure.